



LIVRET DE FORMATIONS



BUREAU ETRE

SOMMAIRE

01 Le Bureau ETRE

02 Notre équipe

03 Nos formations

04 Nos moyens pédagogiques

05 Quelques chiffres

06 Modalités & informations utiles

07 Nous contacter



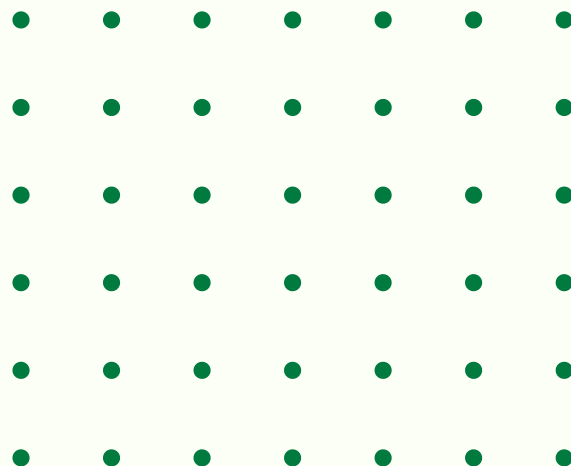
Le Bureau ETRE, créé en 2011, est un bureau d'études qui regroupe une équipe de chercheurs et de consultants en éthologie et agronomie, visant à offrir à ses commanditaires des **prestations scientifiques dans les domaines du comportement et du bien-être des animaux d'élevage**. Nos services s'adressent à tout organisme concerné ou travaillant directement auprès des animaux d'élevage, qu'il s'agisse d'élevages, d'abattoirs, de laboratoires publics et privés, d'associations de protection animale ou d'industriels de l'agroalimentaire.

Quelle que soit l'espèce (bovins, ovins, caprins, porcs, équins, volailles) et **l'étape de leur vie** (naissances, engraisseurs, transporteurs, centre de rassemblement, abattoirs, refuges, installations expérimentales), nos chercheurs et consultants renforcent vos connaissances et compétences en bien-être animal.

La protection animale abordée d'un point de vue scientifique au service des professionnels

Parce que bien-être animal et bien-être des Hommes sont fortement liés, il est indispensable que le personnel puisse travailler dans les meilleures conditions possibles. L'objectif de notre travail est de s'assurer que la protection animale ne soit pas vécue comme une contrainte, mais plutôt comme un atout qui améliore les conditions de travail et revalorise le métier des personnes travaillant au contact direct des animaux. Notre approche s'inscrit dans une démarche de « One Welfare », (« un seul bien-être »), reconnaissant les liens étroits entre le **bien-être des animaux** et le **bien-être humain**.

Le bureau ETRE est déclaré en tant qu'organisme prestataire de formation auprès de la DIRECCTE sous le numéro d'activité 84 63 04793 63. Il est certifié Qualiopi.



Dr Cécile BOURGUET

FONDATRICE ET DIRECTRICE DU BUREAU ETRE

Docteure en Biologie Animale, spécialisée en éthologie et physiologie du stress

Titulaire d'un Doctorat sur la réactivité des bovins dans le contexte de l'abattage, son cœur d'expertise concerne le comportement et le bien-être des animaux d'élevage. Experte et consultante scientifique depuis 17 ans au sein de ETRE, auprès de professionnels et d'associations de protection animale, elle contribue aux projets d'évaluation et de révision des textes réglementaires à la demande de la Commission Européenne. Elle est responsable des activités de recherche traitant principalement de l'amélioration des pratiques d'abattage et d'élevage des animaux de rente. De plus, ses travaux ont été valorisés par la publication de près d'une trentaine d'articles scientifiques internationaux et nationaux.



Noémie DEVRIENDT

RESPONSABLE DE LA MISSION D'EXPERTISE ET DE FORMATION BEA

Ingénieure Agronome, spécialisée en productions animales

Consultante et formatrice, elle accompagne depuis 2019 au sein de ETRE les professionnels des filières viandes dans l'amélioration de leurs pratiques ou la création de leurs cahier des charges BEA, en conciliant exigences réglementaires, contraintes de terrain et enjeux de protection animale. Forte d'une expérience de terrain en abattoir, élevage et centre d'allotement, elle réalise des conférences sur ces différents sujets. Elle est aussi impliquée dans des projets de développement des nouvelles pratiques et travaille en lien étroit avec les acteurs de terrain afin d'identifier des solutions concrètes et adaptées favorisant leurs conditions de travail conjointement au bien-être animal. Au travers de ses différentes activités, elle forme les services vétérinaires d'inspection et des auditeurs au sujet de la protection animale en abattoir.



Chloé REDOUIN

CHARGÉE DE MISSIONS TECHNIQUES & SCIENTIFIQUES

Titulaire d'un master en comportement animal

Chargée des projets de recherche, elle est impliquée à toutes les étapes : de la conception des études à la réalisation des tests en conditions expérimentales, ainsi qu'à l'analyse des données et à la valorisation des résultats. En lien avec les acteurs de terrain, elle contribue à produire et à développer des guides, des fiches, des nouveaux outils et matériaux et des références techniques visant à faire évoluer les pratiques et à améliorer la bientraitance animale de l'élevage à l'abattage. Elle intervient en appui sur les différentes prestations d'expertise et de formation, notamment pour la construction de support et livret visuels et pédagogiques. Elle réalise aussi des audits bien-être animal en élevage sur la base des dernières références scientifiques.



03 NOS FORMATIONS

Chaque formation sur-mesure étant unique, nous établirons ensemble les objectifs opérationnels de votre formation en fonction de vos besoins. Ils seront détaillés dans la convention de formation qui vous sera délivrée en amont de la formation.

Nos domaines de compétence

Chaque formation est élaborée sur mesure autour des thèmes et objectifs globaux suivants :

- Comprendre et maîtriser les **concepts scientifiques de bien-être animal et de stress**,
- Connaître la **règlementation** applicable en élevage, pendant le transport et en abattoir,
- **Améliorer concrètement vos pratiques** en élevage, abattoir ou tout autre milieu accueillant des animaux d'élevage : gestion des animaux, soins, conditions d'hébergement, manipulations, pratiques d'abattage et évaluation de l'inconscience,
- Maîtriser la **réalisation et la mise en œuvre des Modes Opératoires Normalisés (MON)** en abattoirs, ainsi que les contrôles internes d'efficacité des mesures de protection animale,
- Comprendre, interpréter et utiliser le **comportement des animaux d'élevage**,
- Optimiser la **relation Homme-animal**,
- Connaître les **liens entre bien-être, stress et production** (lait, œufs, viande, carcasses).



Nos ressources

Notre contribution à la production de nouvelles connaissances scientifiques à travers la réalisation de **travaux de recherche** appliquée, visant à améliorer les conditions d'abattage de toutes les espèces et catégories d'animaux d'élevage, nous permet de proposer des formations constamment actualisées, en adéquation avec les avancées les plus récentes.

Nous accompagnons les administrations nationales et européennes dans l'évolution des réglementations, des contrôles et des actions de formation liées au secteur des abattoirs, ce qui nous permet également d'anticiper les évolutions réglementaires à venir.



03

NOS FORMATIONS

Exemples issus de notre catalogue de formation

- Formation théorique et pratique au **comportement et aux bonnes pratiques de manipulation** : environnement sensoriel, comportement animal, outils de manipulation et bonnes pratiques associées.
- Formation théorique et pratique au **comportement des animaux en élevage** : définition du bien-être animal, budget temps et comportements, périodes sensibles et évaluation du bien-être animal.
- Formation théorique et pratique des RPA **aux contrôles internes** : de la construction des grilles à l'exploitation des résultats.
- Formation théorique aux **bonnes pratiques de préparation au (dé)chargement et au transport** : environnement sensoriel, bonnes pratiques de manipulations, environnement de la zone de (dé)chargement.
- Formation théorique et pratique à l'**évaluation de l'inconscience** en abattoir : aspects neurobiologiques et évaluation adaptée aux différentes étapes et différentes méthodes utilisées.
- Formation théorique aux **méthodes d'abattage** : principes, évaluation de l'efficacité et facteurs d'échec.
- Formation pratique à l'**application des MON** en abattoir.

Ils nous ont fait confiance...



03

NOS FORMATIONS

Le Bureau ETRE est certifié par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour les actions de formation du Certificat de compétence en Protection Animale, Opérateurs et Responsable de la Protection Animale.

Certificat de Compétence Protection Animale



Les opérateurs d'abattoirs travaillant au contact des animaux vivants (secteur vif de l'abattoir) et les agents désignés « Responsable Protection Animale » doivent obligatoirement être titulaires du Certificats de Compétence Protection Animale en abattoir (CCPA).

Ce certificat est valable 5 ans.

Nous réalisons en intra- ou en inter-entreprises, sur site ou dans nos locaux, des sessions de formation pour les catégories **BOVINS/ÉQUINS, OVINS/CAPRINS, PORCINS** et **BISONS/CERVIDÉS**. Les sessions sont programmées à la demande. La formation est sanctionnée par un examen individuel réalisé en ligne sur la plateforme officielle Educagri.



→ Durée minimum formation Opérateur Protection Animale : 7 h pour 1 espèce + 3 h par espèces majeures supplémentaires + 1 h par espèces mineures supplémentaires.

→ Durée minimum formation Responsable Protection Animale : 14 h dont 7 h pouvant être communes avec la formation OPA + 3 heures par espèces supplémentaires + 1 h par espèces mineures supplémentaires.

"Le certificat de compétence Protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort est accordé aux personnes à l'issue du suivi d'une formation sur la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort prévue à l'article 21 du règlement susvisé et de la réussite à une évaluation" - Règlement 1099/2009

Formation certifiante : Auditeur AEBEA



ETRE est habilité par l'Association Étiquette Bien-Être Animal (AEBEA) à **former et à qualifier les auditeurs à même de réaliser des audits protection animale dans les abattoirs** souhaitant intégrer la démarche d'étiquetage des produits.

Au-delà de ces aspects, cette formation permet d'acquérir des **compétences et bases solides dans la réalisation d'audit terrain** spécifique au bien-être animal en abattoir.

Les modalités du parcours de certification sont les suivantes :

- 1,5 j de formation théorique : présentation détaillée du référentiel d'audits et de ces critères et conseils pour mettre en œuvre et réussir un audit.
- Réalisation en autonomie d'un audit blanc par le participant.
- 2h de débriefing individuel sur la base du rapport d'audit blanc du participant.
- Sur la base du rapport d'audit blanc et du débriefing individuel, la formatrice décidera de la validation des acquis et donc de la qualification de l'auditeur.
- Le participant devra alors entreprendre son 1er audit AEBEA. Le rapport d'audit sera également validé par la formatrice.



Trois espèces sont concernées par la démarche d'étiquetage : le poulet de chair, le porc et la poule pondeuse.

Retrouvez plus d'informations sur la démarche sur site le site de la démarche : <https://www.etiquettebienetreanimal.fr/>



Vous former, vous informer, vous sensibiliser ?

Nous proposons des formations en bien-être animal et éthologie.

Formations théoriques

Nos formations théoriques reposent sur les dernières connaissances scientifiques ainsi que sur notre expertise. Ainsi, nos supports sont **illustrés** par des **exemples d'études et résultats scientifiques**, ainsi que des **photos et vidéos** permettant de visualiser des cas concrets. Ces formations sont ponctuées au besoin par des **ateliers de groupe**.

Les supports et les ressources pédagogiques (références des publications, liens internet, etc.) sont remises aux participants en fin de formation sur demande.

Si les objectifs pédagogiques de la formation le permettent, ces formations sont réalisées dans **vos locaux ou en visioconférence**.

Evaluations

Les compétences acquises sont évaluées en fin de formation via des **QCM ou des tests de mise en situation**, formalisés en fin de formation par la remise d'une attestation individuelle de participation.

L'évaluation des acquis a lieu en fin de formation via des tests de connaissances théoriques ou de mises à l'épreuve pratiques.

Formations pratiques

Nos formations pratiques reposent sur l'**observation directe** de cas concrets, des process et du comportement animal pendant la production.

Elles peuvent être réalisées avec des participants non-impliqués dans le process observé. Dans ce cas, des **exercices d'observation et d'analyse** seront proposés.

Ces formations pratiques peuvent aussi avoir lieu auprès du **personnel au contact des animaux** (opérateurs d'abattoir sur chaîne, manipulateurs, chauffeurs en poste ou encore éleveurs). A la suite de la phase terrain, un bilan en salle est réalisé auprès des participants.

Publics

Nos formations théoriques et pratiques en éthologie et bien-être animal sont dédiées à **tous les professionnels travaillant auprès des animaux d'élevage** (élevages, abattoirs, transporteurs, laboratoires, ONG, refuges,...).

Les formations sont **adaptées à l'auditoire**, qu'il soit constitué de vétérinaires, de techniciens, d'éleveurs, d'opérateurs d'abattoir, de scientifiques, de personnel de direction ou autres.



453

personnes formées via 45 actions de formation au cours de ces 5 dernières années



100 %

de taux de réussite aux formations CCPA en 2025



9,1 / 10

note moyenne de satisfaction attribuée par nos participants en 2025

"Belle présentation, dynamique et toujours dans l'échange."

"Formation très concrète, répondant parfaitement à la commande."

"Un appui visuel très parlant avec des exemples concrets et personnalisés."

"Formation complète, intéressante et utile."

06

MODALITÉS & INFORMATIONS UTILES

Accès à la formation sous 1 à 3 mois selon la durée et le format de la formation souhaitée.

Coût de la journée de formation entre 800 et 1 800 € HT.

Formation d'une durée d'1/2 à 3 jours en fonction des objectifs.

Contactez-nous pour toute demande de devis !



Formations intra-entreprises :

Les formations ont lieu sur site ou dans nos locaux dans le Puy-de-Dôme.

Nous nous déplaçons dans toute la France !

Le commanditaire s'engage à avoir transmis à ses salariés le règlement intérieur lorsque la formation a lieu dans ses propres locaux.

Formations inter-entreprises :

Les formations ont lieu dans nos locaux, à 30 min de Clermont-Ferrand ou peuvent avoir lieu sur un site prédéfini en accord avec le(s) commanditaire(s).

Les modalités d'accès (bâtiment, localisation de la salle) sont transmises quelques jours avant la formation. Des services de plateaux-repas le midi sont possibles, et des recommandations d'hébergement seront transmises.



Adaptations et accès PSH

Contactez-nous afin de déterminer les besoins et les modalités d'adaptation possibles de la formation.

07

NOUS CONTACTER



Besoin de renseignements ?

Les programmes de chaque formation étant développés sur mesures, merci de nous contacter pour que nous puissions établir ensemble un plan de formation correspondant à vos besoins précis et un devis.

Nous nous engageons à répondre à votre demande d'information sous un délai de 8 jours ouvrés.

secretariat@bureau-etre.fr

04 63 79 37 62

07 86 50 77 24

BUREAU ETRE